



TARIFS JOURNALIERS AU 1^{er} MARS 2020

Les tarifs journaliers du secteur médico-social sont définis au 01 Mars 2020 par arrêté du 13 Février 2020 par le Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

HEBERGEMENT ET DEPENDANCE

E.H.P.A.D., HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R. RESIDENCE « FLEUR DE SEL » SITE DE GUERANDE			
	Résident de + 60 ans		Résident de - 60 ans
	Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent - temporaire E.H.P.A.D.	66.15 € (60.24 +5.91)	64.71 € (58.80 +5.91)	78.26 €
Hébergement permanent U.S.L.D et U.H.R	67.06 € (60.24 +6.82)	65.62 € (58.80 +6.82)	83.84 €

E.H.P.A.D. AUX RESIDENCES SITE DU CROISIC AVENUE GEORGES CLEMENCEAU					
	« LES LAURIERS »		« COTE SAUVAGE »		
	Résident de + 60 ans	Résident de - 60 ans	Résident de + 60 ans		Résident de -60 ans
	Chambre seule		Chambre seule	Chambre double	
Hébergement permanent	57.52 € (51.61 +5.91)	69.28 €	62.65 € (56.74 +5.91)	60.55 € (54.64 +5.91)	74.63 €

DEPENDANCE

E.H.P.A.D, HEBERGEMENT TEMPORAIRE, U.S.L.D. ET U.H.R.				
	G.I.R.	TARIF	ALLOCATION A.P.A.	A LA CHARGE DU RESIDENT
E.H.P.A.D.	G.I.R. 1-2	21.93 €	16.02 €	5.91 €
	G.I.R. 3-4	13.92 €	8.01 €	5.91 €
	G.I.R. 5-6	5.91 €		5.91 €
U.S.L.D. et U.H.R.	G.I.R. 1-2	25.31 €	18.49 €	6.82 €
	G.I.R. 3-4	16.07 €	9.25 €	6.82 €
	G.I.R. 5-6	6.82 €		6.82 €

(Tarifs sous réserve de résidence dans le département de Loire Atlantique)

Fait à Guérande, le 27 Février 2020